



**CITÉ
INTERNATIONALE**
UNIVERSITAIRE
DE PARIS

Qui sont nos résidents ?

La population résidente
de la Cité internationale
universitaire de Paris
2021/2022



Rédacteurs : Fabienne Gallet – Michel Kriebs – Jérôme Duplan

Responsable statistiques : Fabienne Gallet

Conception graphique : Luciole

Mise en page : **advitam**

Crédits photographiques : Bertrand Vacarisas (p. 1, 18)
Antoine Meyssonnier (p. 3, 5, 20) – Droits réservés (p. 10, 12, 14)
Jon Ongkiehong (p. 8, 22) – Julia Rometti et Victor Costales (p.24)

Juin 2022

ÉDITO

DE LAURENCE MARION, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

L

a Cité internationale universitaire de Paris, propriété par donation des Universités de Paris, est un campus unique au monde. Elle accueille chaque année 12 000 étudiants, chercheurs et artistes de 150 nationalités participant ainsi à l'attractivité internationale des établissements d'enseignement supérieur franciliens. Avec ses 43 maisons, la plupart fondées par des mécènes ou des États étrangers, elle est le plus important site d'accueil des publics en mobilité internationale en Île-de-France depuis bientôt 100 ans.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et une importante baisse des échanges universitaires et scientifiques, une nette reprise de la mobilité internationale a été observée à la rentrée 2021. Malgré des contraintes sanitaires encore fortes, les admissions à la Cité internationale ont retrouvé la dynamique engagée avant la crise. Ce rapport statistique 2021-2022 témoigne de cette reprise des échanges internationaux mais également de la diversité incarnée par les résidents accueillis à la Cité internationale. Les données concernant la population étudiante en France permettent de souligner certaines particularités liées à la Cité internationale et à ses résidents. Les informations recueillies sont issues du système d'admissions des maisons (SAM), système informatique permettant à chaque étudiant, chercheur, artiste ou hôte de passage de faire une demande d'hébergement en ligne. Je tiens à remercier les Directrices et Directeurs des maisons, leurs personnels et le service des admissions de la fondation nationale qui ont contribué à la richesse des informations recueillies.

La Cité internationale universitaire de Paris a ainsi maintenu pleinement sa mission d'accueil malgré l'impact de la crise sanitaire. Elle montre ainsi sa capacité à s'adapter aux contraintes, sans renoncer aux principes et aux valeurs qui fondent son action. Son projet sort conforté de cette période difficile grâce à l'engagement de tous ceux qui travaillent aux côtés des résidents, salariés et directeurs de maison, mais aussi de la résilience des étudiants et chercheurs présents sur le campus. Qu'ils en soient tous ici remerciés.



**LAURENCE MARION, DÉLÉGUÉE
GÉNÉRALE DE LA FONDATION
NATIONALE CITÉ INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE DE PARIS**

ÉCHANTILLONNAGE ET ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

L'échantillon de cette enquête statistique 2021 porte sur les étudiants, chercheurs et artistes qui répondent au statut de « résidents », conformément aux règles d'admission de la Cité internationale. L'ensemble de ces publics constitue la population résidente, les conjoints et les hôtes de passage n'étant pas comptabilisés.

Les sources bibliographiques utilisées pour rédiger ce fascicule sont :

- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation – Publication annuelle de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance – 2019, 2020 et 2021 ;
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, note d'information du SIES (systèmes d'information et des études statistiques) – 20.19/20.20/21.12/21.14 ;
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dossier de presse du 30 septembre 2021 – rentrée étudiante ;
- Campus France, collection les chiffres clés, mars 2019, février 2020 et mars 2021 ;
- Campus France : les grandes tendances de la mobilité étudiante en Europe – novembre 2020 ;
- Campus France : 10 ans de mobilité en France, novembre 2021 ;
- Les grandes tendances de la mobilité étudiante en Europe, Campus France (*communiqué de presse – novembre 2020*) ;
- Dossier de presse : enquête sur le coût de la vie étudiante 2021 de l'UNEF ;
- Observatoire national de la vie étudiante premiers résultats de l'enquête conditions de vie 2020, (premiers résultats de l'enquête nationale sur les conditions de vie et d'études en France) ;
- Observatoire national de la vie étudiante : la vie étudiante au temps de la pandémie de Covid-19 ; incertitudes, transformations et fragilités ; n°42, septembre 2020.

La majorité des données disponibles transmises dans les sources citées sont antérieures à 2020.



UNE RENTRÉE 2021 RÉUSSIE

01

Pour la rentrée 2021, nous constatons le retour des étudiants et chercheurs internationaux grâce au maintien et au renforcement des mesures gouvernementales :

- retour des cours à 100% en présentiel et sans jauge;
- maintien de l'ouverture des frontières aux étudiants étrangers dans le respect des contraintes de sécurité sanitaire;
- simplification administrative pour l'obtention de visas ou titres de séjour pour les étudiants internationaux;
- gel des droits d'inscription à l'université;
- renforcement des services d'accueil et d'accompagnement pour les étudiants et chercheurs internationaux en facilitant toutes les démarches administratives mises en place dans le cadre de la stratégie « Bienvenue en France » avec Campus France;
- implantation de centres de vaccination sur les campus au plus près des étudiants et mise en service de lieux destinés aux tests de dépistages pour faciliter la prévention;
- mise en place de cellules psychologiques et thérapeutiques;
- aides exceptionnelles en faveur de la vie sociale étudiante : renforcement des fonds d'aides d'urgence soutenu par des appels aux dons, reconduction du repas à 1€ en restaurant universitaire pour les étudiants boursiers et ceux rencontrant des difficultés financières.

En 2020-2021, l'impact de la crise sanitaire avait eu un impact considérable sur la vie étudiante à la Cité internationale :

- baisse du nombre de candidatures et de résidents induite par la fermeture des frontières extra-européennes;
- origine géographique des résidents modifiée avec une présence européenne plus importante et une baisse des étudiants en provenance d'Asie ou de la zone Amérique;
- temps du séjour modifié par les confinements successifs.

Des actions majeures ont été menées à la Cité internationale pour soutenir les étudiants (baisse temporaire des loyers pour les résidents les plus précaires, création d'un fonds d'urgence, aide alimentaire, soutien psychologique renforcé). Pour la rentrée 2021, la demande en logements repart à la hausse et se manifeste par l'augmentation du nombre de candidatures et de résidents. La volonté politique de relancer les flux d'étudiants internationaux et d'accueillir les étudiants étrangers par des actions coordonnées entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et Campus France, a permis de retrouver un niveau proche d'avant la crise sanitaire (cf. *10 ans de Campus France en chiffres, 10 ans de mobilité*).

UNE FORTE REPRISE DES CANDIDATURES

La mobilité étudiante internationale est fortement en hausse, particulièrement à la rentrée 2021, après avoir été considérablement perturbée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 (baisse de 20,8 % en 2020 par rapport à 2019). La Cité internationale enregistre 26 456 candidatures soit une hausse de 20,4 % du nombre de candidatures (+ 4 491) par rapport à 2020. Cette augmentation représente 7,4 % en 10 ans et 21,5 % en 5 ans.

FOCUS SUR LES CANDIDATURES 2021

- 54,2 % sont des candidatures féminines et 45,8 % des candidatures masculines
- 95,3 % public étudiant, 4 % public chercheur, 0,7 % public artiste
- 51,5 % d'entre elles sont issues de candidats âgés de 20 à 24 ans
- 60,5 % inscrits au niveau master
- 158 nationalités représentées
- Sciences sociales 37,3 % suivies par les sciences exactes et naturelles 23,8 %

La Cité internationale universitaire de Paris attire 81,9 % de résidents non français. Les candidatures 2021 viennent de 160 pays, principalement de la France (18,1%), la Tunisie (8,1%), l'Italie (5,7%), le Maroc (5,2%), le Liban (4,8%), l'Espagne (4,5%), la Chine (4,4%) et l'Inde (3,8%). Le continent européen est toujours fortement représenté pour les demandes de logements (44%). Les demandes du continent africain retrouvent le niveau d'avant la crise (21%) et celles des étudiants d'Asie repartent à la hausse (+ 1,3% comparé à 2020). Les demandes provenant du continent américain restent stables par rapport à 2020. Ces chiffres témoignent de l'attractivité et de la notoriété de la Cité internationale et confirment par la même occasion la forte pression de la demande en logements étudiants sur le marché de l'immobilier francilien.

L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES RÉSIDENTS

Neuf des dix pays les plus représentés parmi la population résidente ont une maison nationale à la Cité internationale universitaire de Paris. La Chine, également présente dans le classement des 10 pays les plus représentés, ouvrira prochainement sa maison sur le campus. Les étudiants internationaux originaires d'Afrique du Nord choisissent

principalement la France qui offre des formations universitaires rares sur leur territoire (85 % d'entre eux viennent se former sur le continent européen). Depuis 10 ans, le nombre d'étudiants originaires de la Chine et de l'Inde a augmenté respectivement de 87 % et de 82 % au niveau international.

PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS À LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS (HORS FRANCE)

Source : CIUP/Service des admissions 2021

- | | |
|----------------------|---------------------|
| 1. Tunisie (10,4%) | 6. Chine (4,8%) |
| 2. Liban (6%) | 7. Inde (4,5%) |
| 3. Maroc (6%) | 8. Espagne (4,5%) |
| 4. États-Unis (5,5%) | 9. Allemagne (3,4%) |
| 5. Italie (4,9%) | 10. Brésil (3%) |

Le public chercheur et artiste n'est pas pris en compte



UN NOMBRE DE RÉSIDENTS QUI REPART À LA HAUSSE

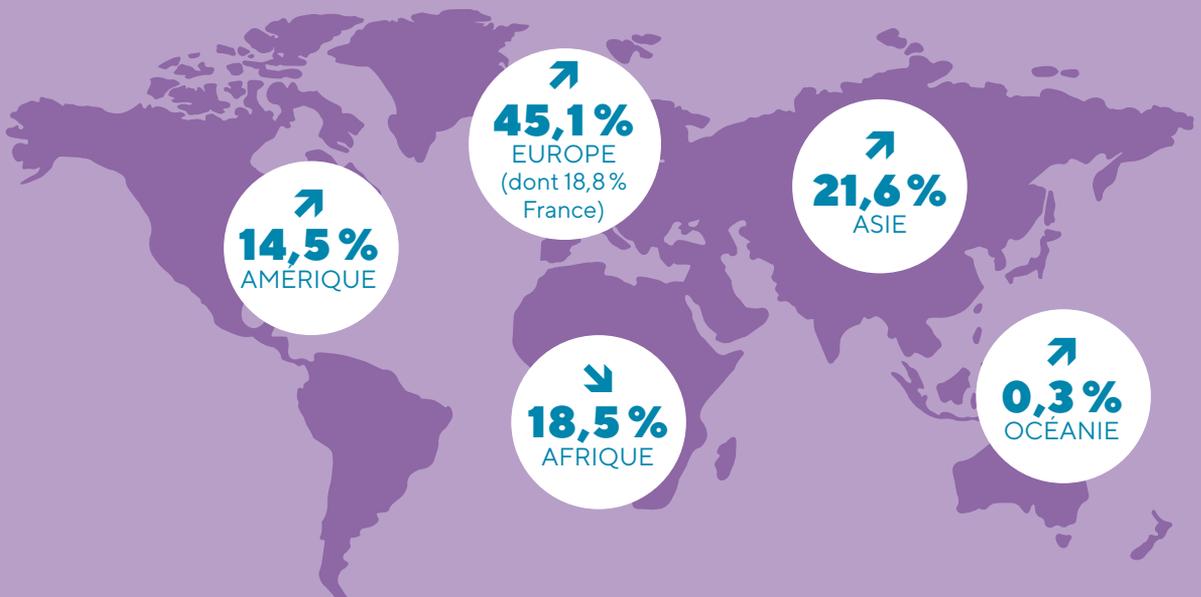
11 000 étudiants, chercheurs, et artistes ont été accueillis en 2021 sur le campus, soit une hausse de 9,6% par rapport à 2020. Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2021, 7 054 résidents ont été hébergés à la Cité internationale, nombre en hausse de 14,5% à la rentrée 2021 par rapport à celle de 2020.

LA DIVERSITÉ FAIT LA RICHESSE DE LA CITÉ INTERNATIONALE

La diversité culturelle et géographique est une constante à la Cité internationale. 134 pays sont ainsi représentés en 2021. Les chiffres montrent une progression du nombre de résidents en provenance des zones Asie et Amérique après les bouleversements liés à la crise sanitaire en 2020 (respectivement + 0,7% et + 2,9%).

- Après une baisse de 2,8 points en 2020, le nombre de résidents originaires du continent asiatique augmente de 0,7%. Le pourcentage de représentation est supérieur à 21% depuis 2017.
- Mécaniquement la part des résidents issus des continents africain et européen diminue de 1,8%.
- La France reste le premier pays représenté à la Cité internationale en 2021 avec 18,8% (23,3% en 2020 et 19,6% en 2019).
- La Tunisie est, après la France, la première nationalité de résidents internationaux accueillis sur le campus. Viennent ensuite, le Liban, le Maroc, les États-Unis et l'Italie. Tous ces pays ont une maison nationale au sein de la Cité internationale.

RÉPARTITION PAR CONTINENT DES RÉSIDENTS





LE BRASSAGE DES NATIONALITÉS FAVORISE LES ÉCHANGES

02

Le nombre de nationalités par maison est très variable, entre 12 et 60 pays sont représentés dans chaque maison. Chaque maison représentant un pays admet en priorité ses ressortissants. Mais pour favoriser les échanges, le principe du brassage, inscrit dans le règlement général de la Cité internationale, exige que chaque maison accueille au moins 30% de résidents d'autres nationalités

que son contingent. Ce chiffre est très largement atteint dans la majorité des maisons. À l'échelle de la Cité internationale le taux moyen de brassage est de 36%. Ce principe de brassage répond aux valeurs fondatrices de la Cité internationale universitaire de Paris favorisant le mieux vivre ensemble, les échanges interculturels, la tolérance et le respect de l'autre.



FOCUS NATIONAL

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS EN FRANCE

La force d'attractivité de la France : un savoir-faire en matière de programmes de mobilité

Entre 2009 à 2018, le nombre d'étudiants en mobilité est passé de 3,5 millions à 5,6 millions, soit une augmentation de 57% à 60%. La population étudiante mondiale est estimée à 225 millions (+30% en 10 ans), la population étudiante en mobilité représente 2,5%. L'Union européenne, la zone Asie-Océanie ainsi que l'Amérique du Nord sont les trois grands pôles d'accueil de la mobilité étudiante. L'Europe, première destination des étudiants internationaux, reste au cœur des mobilités internationales¹. 86% des étudiants européens en mobilité qui partent étudier à l'étranger restent sur le continent européen. Les mobilités de « proximité » étant facilitées au sein de l'Union européenne et les autres pays du continent européen.

À la rentrée 2021, la France reste le **6^e pays d'accueil des étudiants internationaux en mobilité** derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne et la Russie qui sort de l'échiquier le 24 février 2022 avec la guerre en Ukraine. La Russie était un grand pays d'attractivité à l'est de l'Europe : 5% des étudiants en Russie étaient internationaux. La France, accueille à la rentrée 2021, 370 000 étudiants internationaux, soit +23% sur ces 5 dernières années, avec la volonté de recevoir les meilleurs étudiants et chercheurs étrangers dans ses établissements d'enseignement supérieur.

Le nombre d'étudiants continue de progresser **en France** : pour la rentrée 2021/2022, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation mise sur un effectif d'environ 2,81 millions d'étudiants. Ce chiffre correspond à une augmentation de 1,1% par rapport à l'année dernière.

Plusieurs facteurs expliquent l'attractivité de la France :

- l'homogénéité des diplômes communs (système L, M, D) et cohésion des crédits transférables d'un pays à un autre ;
- la création de l'espace européen de l'enseignement supérieur qui garantit la confiance mutuelle entre les pays et le développement de la mobilité des étudiants, renforcé en 2020 par une coopération plus étroite d'un pays européen à l'autre, notamment par des alliances d'universités européennes ;
- l'attractivité de la France repose aussi sur un réseau dense d'établissements d'enseignement supérieur (plus de 3 500 établissements publics et privés) et une offre de 1 500 formations enseignées en anglais ;
- à ce savoir-faire en matière de programmes de mobilité, s'ajoute le programme d'attractivité « Bienvenue en France » de Campus France renforcé à la rentrée 2020. Ce programme met l'accent sur la volonté de mieux accueillir les étudiants internationaux au sein

d'un environnement sécurisé et apaisé et sur une série de mesures visant à attirer davantage d'étudiants internationaux : simplification de la politique de visas, création du label qualité, soutien à l'accès aux logements des étudiants étrangers en relation avec les établissements en partenariat avec le CROUS, la Cité internationale et les autres bailleurs, animation du réseau de France Alumni à travers le monde (330 000 membres)⁽¹⁾.

- parmi les programmes de mobilité existe également le programme Pause : programme national d'accueil en urgence de scientifiques en exil. Ce programme alloue des financements aux établissements publics d'enseignement supérieur et aux organismes publics de recherche permettant de financer un projet d'accueil de scientifiques étrangers de toute origine en danger et de toute discipline.

(1) Campus France – 10 ans de mobilité en France, novembre 2021 et les grandes tendances de la mobilité étudiante en Europe, novembre 2020.



LE CONTINENT EUROPÉEN À LA CITÉ INTERNATIONALE

03

Au sein du continent européen, l'Europe occidentale représente 89,1% des résidents de la Cité internationale et l'Europe centrale 10,9%.

- 45,1% de résidents proviennent du continent européen et 40,2% de l'Union européenne.
- 42 pays européens sont représentés mais cette répartition est caractérisée par une forte disparité selon les pays (voir tableau ci-contre).

Source : CIUP/Service des admissions/rentrée 2021

FRANCOPHONIE : VISITE EN ROUMANIE

À l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, Laurence Marion, déléguée générale de la fondation nationale Cité internationale universitaire de Paris, s'est rendue à Bucarest en Roumanie le 18 mars 2022, dans le cadre d'activités organisées avec le concours de l'ambassade de France. L'actualité internationale liée à la guerre en Ukraine a fait l'objet d'une table ronde au rectorat de l'université Politehnica de Bucarest. Elle a réuni des acteurs du monde académique roumain qui ont pu exposer les dispositifs mis en place pour accueillir les réfugiés ukrainiens dans les établissements d'enseignement supérieur. Laurence Marion a échangé avec Sorin Cimpeanu, ministre roumain de l'Éducation, Mihnea Costoiu, recteur de l'université Politehnica de Bucarest et Adrian Tanasescu, directeur adjoint AUF-ECO en charge du « Plan Ukraine AUF » en vue d'un accord de jumelage

entre la Maison de la Francophonie de Roumanie, dont la première pierre a été posée le 16 mars dernier par le président roumain, Klaus Iohannis, et la Maison des étudiants de la francophonie de la Cité internationale, ouverte en janvier 2021. La visite a également permis de créer une antenne du réseau des alumni de la Cité internationale en Roumanie, lors d'une cérémonie organisée à l'ambassade de France, en présence de l'ambassadrice de France, Laurence Auer. Cette antenne aura pour objectif de fédérer les alumni roumains ou vivant en Roumanie autour des valeurs de la Cité internationale.

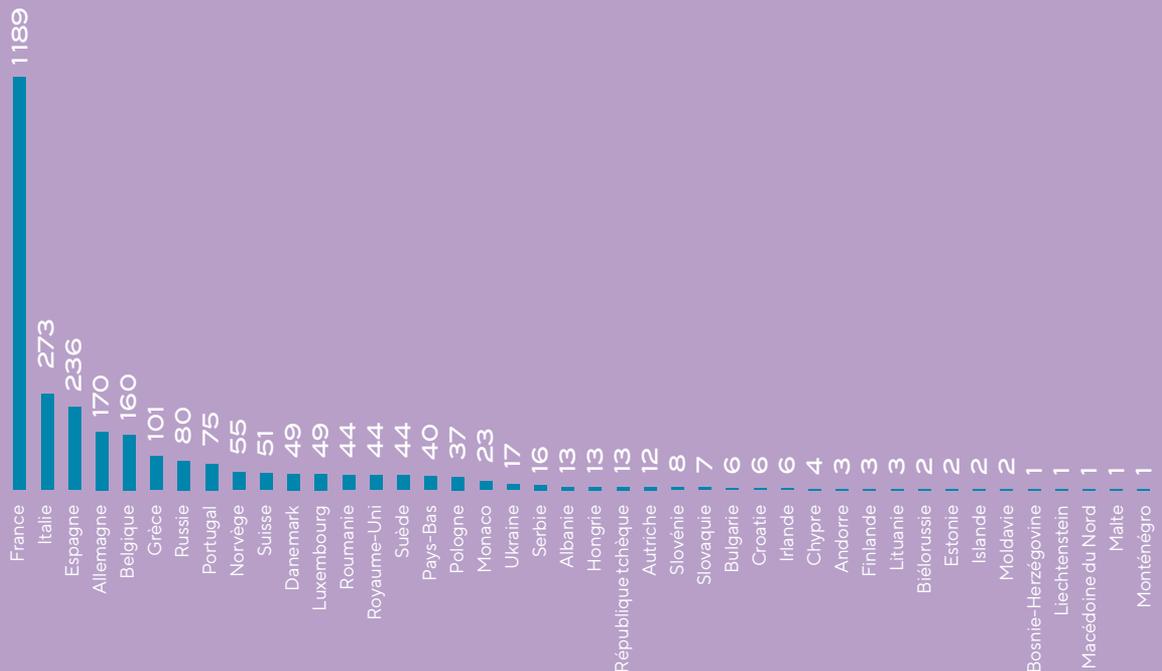
CONFLIT EN UKRAINE

À la rentrée 2021, 22 Ukrainiens étaient résidents à la Cité internationale. Dès le début de la guerre, la Cité internationale a mis en place des actions concrètes en mettant en place une cellule d'aide psychologique, un accompagnement puis en permettant le rapprochement familial lorsque cela était possible. Très rapidement le campus a également accueilli des étudiants, chercheurs ou universitaires réfugiés. L'étape suivante est la création d'une Maison virtuelle de l'Ukraine qui proposera un véritable programme d'accueil, de soutien et d'accompagnement aux étudiants, chercheurs et artistes touchés par la guerre pour la rentrée universitaire 2022/23.



FOCUS CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

RÉPARTITION DES RÉSIDENTS EUROPÉENS PAR PAYS



FOCUS SUR LES RÉSIDENTS D'EUROPE CENTRALE À LA CITE INTERNATIONALE

L'Europe centrale représente 10,9% des résidents européens accueillis à la Cité internationale :

- 92% sont des étudiants, 7% des chercheurs et 1% des artistes
- 64% sont des femmes et 36% des hommes
- 84,6% ont moins de 30 ans (dont 50,7% entre 20 et 24 ans)
- 64% sont des primo-arrivants
- Filières : sciences sociales (économie et sciences politiques principalement) 35% d'inscrits, puis sciences exactes et naturelles (physique et informatique) suivies majoritairement par les hommes
- Niveaux d'études : 66,2% sont inscrits au niveau master, 24,3% au niveau doctorat et 1,1% au niveau de la licence



LA DURÉE DE SÉJOUR DES RÉSIDENTS

04

Afin de privilégier les primo-arrivants, le temps de séjour à la Cité internationale est limité :

- à 10 mois de septembre à juin pour les étudiants, la durée totale du séjour ne pouvant excéder les 30 mois ;
- à 24 mois, de date à date, pour les chercheurs et les artistes.

La semestrialisation des cursus universitaires, l'alternance des stages d'études à l'international et des séjours d'études Erasmus + tend à réduire les temps de séjour des résidents. Depuis deux ans, la crise sanitaire a fortement bouleversé la durée du séjour à la Cité internationale. En 2020, trois quarts des résidents sont restés à la Cité internationale entre 6 et 12 mois, et 64,1% d'entre eux de 9 à 12 mois.

En 2021, le temps de séjour prévu de 6 à 12 mois concerne 71,3% des résidents, soit une baisse de 4,2% par rapport à 2020. La durée du séjour de 9 à 12 mois touche 61,2% des résidents.

Dans ce contexte, les résidents choisissent de rester à proximité de leur établissement d'inscription afin de poursuivre leurs cours ou leurs recherches en présentiel. Plus de 36,2% des résidents ont renouvelé leur demande de séjour (dont 3,5% ont pu prolonger la durée de leur séjour à titre dérogatoire, ils étaient 2,2% en 2020 et 1,9% en 2019).

- Sur les 23,4% des résidents accueillis pour un séjour inférieur à 6 mois, 20% d'entre eux ont été admis pour une durée de séjour comprise entre 3 et 6 mois (15,7% en 2020 et 19,8% en 2019) et 3,4% sont restés moins de 3 mois (2,8% en 2020 et 3,6% en 2019).

- 5,3% d'entre eux ont effectué un séjour de plus de 12 mois alors qu'ils étaient 18,9% en 2019.

La France demeure le 4^e pays d'accueil de la mobilité d'échange Erasmus +, après l'Espagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni. Les étudiants en mobilité Erasmus + ont augmenté de 23% en 5 ans⁽¹⁾. Au sein de l'Union européenne, 55% de ces échanges se font principalement entre l'Espagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, la Pologne, le Portugal, les Pays-Bas, la Belgique, la République tchèque.

À la Cité internationale, la moitié des séjours inférieurs à 6 mois concernent des étudiants Erasmus + en provenance principalement des pays scandinaves (Suède, Norvège, Danemark), de l'Allemagne, de la Belgique et de la Grèce⁽²⁾.

Enfin, en 2021, 19,5% des chercheurs sont venus pour un séjour inférieur à 6 mois (18,4% en 2020), 60,4% d'entre eux pour un séjour entre 6 et 12 mois (59,9% en 2020), et 20,1% pour un séjour supérieur à 12 mois, contre 21,7% en 2020.

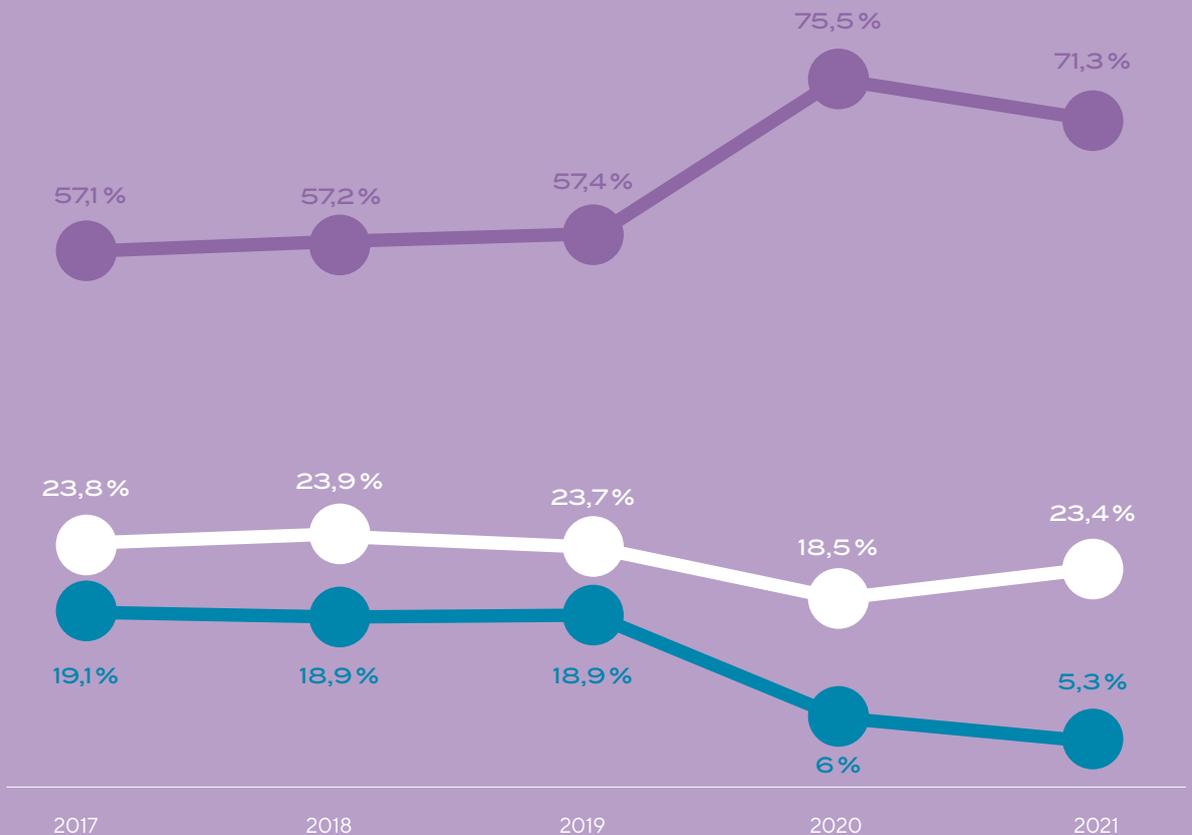
(1) Source : Campus France – chiffres clés – mars 2021

(2) Source : CIUP/Service des admissions – enquêtes statistiques

RÉPARTITION DE LA DURÉE DE SÉJOUR À LA CITÉ INTERNATIONALE (2017-2021)

Source : CIUP/Service des admissions

● Inf. à 6 mois ● De 6 à 12 mois ● Plus de 12 mois





LES PROFILS DES RÉSIDENTS ET LEURS NIVEAUX D'ÉTUDES

05

LES ÉTUDIANTS SONT LES PLUS REPRÉSENTÉS À LA CITÉ INTERNATIONALE

La population résidente de la Cité internationale est composée à 94,6% d'étudiants. Le nombre de chercheurs accueillis reste stable : quelques 900 chercheurs ont été accueillis en 2021 (5%).

En raison de son implantation dans le 14^e arrondissement de Paris, sa proximité immédiate des transports (RER, tramway et bus) et des multiples services d'accueil et d'accompagnement qu'elle propose, la Cité internationale est très attractive pour les étudiants

et les chercheurs. À la rentrée 2021, l'offre en logements étudiants de la Cité internationale a augmenté de 384 logements supplémentaires grâce à la réouverture après travaux de la Fondation Hellénique, et l'ouverture d'une nouvelle maison : la Maison des étudiants de la francophonie. Cette maison, équipée de 300 studios, a été réalisée dans le cadre du plan de développement Cité 2025. Ces hébergements répondent aux nouvelles attentes de confort et de qualité d'accueil des étudiants. Aussi, le pavillon Gréard de la Fondation Deutsch de la Meurthe a fermé pour rénovation énergétique et offrira à terme 80 chambres individuelles confortables.



FOCUS

QUI PEUT DÉPOSER SA CANDIDATURE À LA CITÉ INTERNATIONALE ?

- les étudiants : ils doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien et poursuivre un cursus au minimum de niveau master ;
- les chercheurs (post-doctorants et chercheurs confirmés) : ils doivent effectuer une activité de recherche ou d'enseignement dans un établissement d'enseignement supérieur ou laboratoire de la région ;
- les artistes (artistes et professionnels de la culture) : ils doivent séjourner à Paris dans le cadre d'un contrat de travail ou d'un projet artistique.

Source : CIUP/Service des admissions

LES PUBLICS ACCUEILLIS : ÉVOLUTION SUR 5 ANS

Source : CIUP/Service des admissions

● Public étudiant ● Public chercheur ● Public artiste



FOCUS NATIONAL

LES NIVEAUX D'ÉTUDE DES RÉSIDENTS

Source : CIUP/Service des admissions

	2017	2018	2019	2020	2021
Public « chercheur »	7,8%	7,6%	7,4%	5%	5%
Niveau « doctorat »	21%	19,1%	18,8%	19%	20,2%
Niveau « master »	57,2%	57,9%	61,2%	68,2%	65,6%
Niveau « licence »	12,6%	13,3%	11,4%	7%	7,7%
Non renseignés	1,2%	1,9%	1%	0,5%	1,1%
Public « artiste »	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,4%

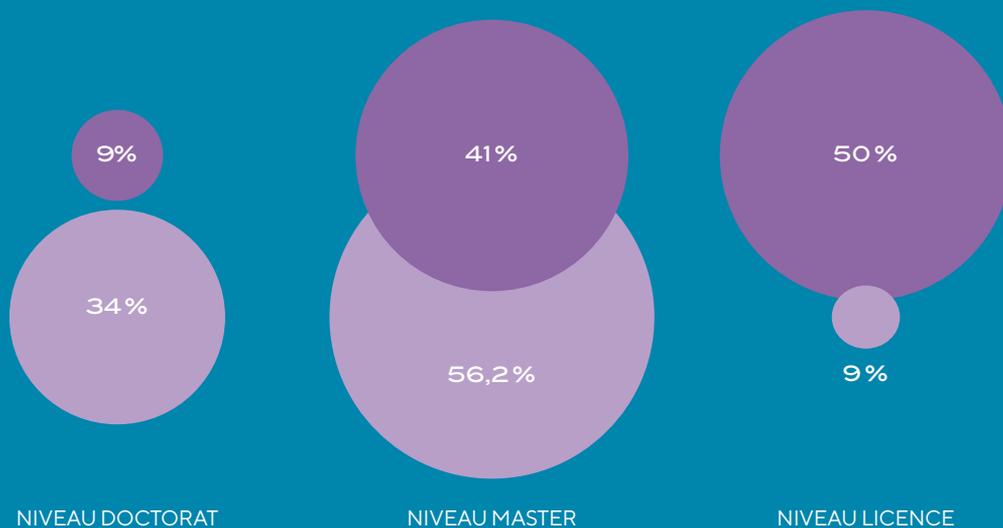
LES NIVEAUX D'ÉTUDES DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN UNIVERSITÉ

● Étudiants internationaux en université en France

Source : Campus France - les chiffres clés - mars 2021

● Étudiants internationaux en université à la Cité internationale

Source : CIUP/Service des admissions : marge d'erreur de 0,8%



LA RÉPARTITION FEMMES - HOMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les femmes représentent 56 % des inscrits dans l'enseignement supérieur et 58,3 % dans les universités⁽¹⁾, soit 0,3 point de plus en un an⁽²⁾. Le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France, depuis 1980⁽¹⁾. Elles restent majoritaires en cursus licence (57,5 %) et master (59,7 %), et minoritaires, bien qu'en légère hausse, en doctorat (48,9 % en 2021, 48,6 % en 2020)⁽²⁾. La population résidente de la Cité internationale illustre toutes les tendances observées au niveau national.

À la Cité internationale universitaire de Paris, la représentation des femmes tend à s'équilibrer autour de 49 % à 50 %. Comme les années précédentes, la répartition femmes - hommes présente des différences dans les disciplines à l'université comme dans l'enseignement supérieur.

- Dans les universités : les femmes dominent dans les disciplines littéraires, en langues (73 %), en arts, en lettres, en sciences du langage (70 %) ainsi qu'en sciences sociales et humaines (68 %) et en droit sciences politiques (69 %). Les disciplines de santé présentent une nette majorité de femmes avec 65 % en médecine, 58 % en odontologie et 66 % en pharmacie. À l'inverse, elles restent minoritaires en sciences fondamentales (28,2 %) ainsi qu'en sciences et techniques des activités physiques (STAPS), (32,8 %) ^{(1) (2)}.



(À titre de comparaison, depuis 10 ans (en 2012 : F = 48,8 %, H = 51,2 %))

- Depuis plus de 10 ans, malgré une progression observée dans les écoles d'ingénieurs (+2,1 %) qui se poursuit en 2020-2021 avec +4,7 % du nombre d'étudiantes, elles restent encore sous-représentées. Elles sont majoritaires, dans les écoles de commerce, gestion et vente (50,7 %), dans les formations de santé et dans les formations paramédicales et sociales (+4,5 %) ⁽¹⁾. Elles restent minoritaires dans les autres disciplines scientifiques (41,4 %), part en augmentation de +2,1 points en 10 ans.

(1) Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - 2021

(2) Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, note d'information du SIES (systèmes d'information et des études statistiques) - 21.12

DES ÉTUDIANTS EN MASTER POUR LA GRANDE MAJORITÉ

À la rentrée 2021, 65,6 % des résidents admis à la Cité internationale sont inscrits au niveau du master et 20,2 % au niveau du doctorat. L'importance du pourcentage de résidents inscrits au niveau master (plus de 65 %) après une baisse successive en 2017 et 2018 (57,2 % et 57,9 %), se justifie par le besoin d'un grand nombre d'étudiants de s'inscrire dans un second master pour compléter leur formation et acquérir des compétences complémentaires afin de répondre aux conditions du marché du travail. Le pourcentage de résidents

inscrits au niveau du doctorat (20,2 % en 2021) augmente de 1,2 % par rapport à 2020.

42,5 % d'entre eux sont financés par un contrat doctoral alors qu'ils étaient 47,4 % en 2020. L'accès aux financements est plus élevé en sciences exactes et naturelles et en sciences du vivant que dans les autres disciplines. Le contrat doctoral est un contrat unique et identique pour tous les établissements de recherche et d'enseignement supérieur. Il permet au doctorant de réaliser son travail de recherche en vue de la préparation de sa thèse au sein d'une unité de recherche, ainsi que d'attester d'une première expérience professionnelle durant trois années.



06

LES FILIÈRES SUIVIES ET LA RÉPARTITION DANS LES UNIVERSITÉS ET LES ÉCOLES

LES SCIENCES DOMINENT LES AUTRES FILIÈRES

À la Cité internationale, les sciences dominent les autres filières en nombre de résidents et en pourcentage malgré une baisse conséquente enregistrée (de 43,3% 2020 à 40,9% en 2021) et une légère hausse du pourcentage de résidents inscrits en sciences médicales (8,4%) :

- deux maisons d'écoles sont implantées sur le campus. Leurs formations sont regroupées autour des nouvelles technologies dans les domaines de l'ingénierie, de l'agro-alimentaire, des risques environnementaux et du développement durable ;
- des conventions de partenariat ont été signées avec des universités scientifiques, notamment avec Sorbonne université (qui intègre les sciences et la médecine), ainsi des écoles d'ingénieur (Central Supélec, Télécom Paris), des institutions de recherche telles que l'institut Pasteur et l'institut Curie et l'établissement public de santé l'Assistance publique des hôpitaux de Paris.

Le pourcentage d'inscrits en sciences économiques et politiques augmente de 1,3 point (de 32,5% en 2020 à 33,8% en 2021). Une convention de partenariat a été signée depuis plusieurs années avec Sciences Po augmentant cette année le nombre de lits. Aussi, Sciences Po est le second établissement représenté à la Cité internationale (9,2% des résidents suivent leur cursus dans cet institut). Le pourcentage d'inscrits en sciences humaines gagne un demi-point (de 15,8% en 2020 à 16,3% en 2021).

VOIR GRAPHIQUES 1 & 2 (page 19)

LES UNIVERSITÉS RESTENT PRÉPONDÉRANTES

En France, 55% à 60% de l'ensemble des inscriptions dans l'enseignement supérieur le sont dans les universités. À la Cité internationale, les universités restent largement représentées avec 45,4% des résidents inscrits. Entre 2019 et 2020, de grands ensembles universitaires ont été créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements publics expérimentaux, intégrant, en tant que membres ou composantes des universités, principalement des écoles d'ingénieurs et/ou des instituts de recherche. Au sein de ces universités, sont désormais intégrés des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces universités expérimentales⁽¹⁾.

Sorbonne université regroupe 26,5% des résidents de la Cité internationale inscrits à l'université, suivie de l'université Paris Cité (18,4%), de l'université Panthéon Sorbonne (18%) et de l'université Paris-Saclay (16,4%). Dans ce périmètre, les autres universités concernent moins de 4,2% des résidents de la Cité internationale (cf. graphique p. 21).

À la Cité internationale, les effectifs diminuent progressivement depuis 2 ans dans les écoles d'ingénieurs puisqu'un grand nombre d'entre elles sont désormais intégrées dans le périmètre des universités : ces effectifs passent de 6,7% en 2020 à 5,2% en 2021. Cependant, en France les inscriptions dans les formations d'ingénieurs restent dynamiques (+2,6%) en un an.

Le nombre d'étudiants inscrits dans les écoles de commerce et de gestion est en hausse de seulement 0,7% en un an à la Cité internationale (à rapporter à la hausse de 10% en France sur la même période).

VOIR GRAPHIQUES 3 & 4 (page 19)

(1) Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, note d'information du système d'information et des études statistiques - 2019

FOCUS NATIONAL

1 RÉPARTITION DES RÉSIDENTS PAR FILIÈRE À LA CITÉ INTERNATIONALE

Source : CIUP/Service des admissions, 2021



2 RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR FILIÈRE EN FRANCE

Source : Campus France, les chiffres clés - Mars 2019
(Les pourcentages de mars 2019 restent la référence, aucune nouvelle source n'étant disponible)



3 RÉPARTITION DES RÉSIDENTS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

Source : CIUP/Service des admissions



4 TOP 10 DES ÉTABLISSEMENTS D'INSCRIPTION : 3 651 (57,6%) DES RÉSIDENTS

Source : CIUP/Service des admissions, 2021





UNE FORTE REPRÉSENTATION DES UNIVERSITÉS PARISIENNES

Les universités parisiennes sont les plus représentées parmi les résidents inscrits en universités. Cette situation s'explique principalement par la volonté des résidents d'être proches géographiquement de leur lieu d'enseignement. Parmi les regroupements d'établissements, que compte la région Île-de-France, Sorbonne Paris Cité (20,2%), Sorbonne Alliance (11,3%) et Paris-Saclay (9,6%) sont les plus représentées.

LE REGROUPEMENT D'UNIVERSITÉS ET D'ÉTABLISSEMENTS

Les universités et les établissements d'enseignement supérieur sont engagés depuis plusieurs années dans divers types de collaborations, de regroupements et de fusions.

Cette réorganisation répond au besoin de dépasser les frontières entre les universités mais aussi entre organismes de recherche et écoles. C'est un outil de mutualisation d'activités et de moyens d'établissements d'enseignement

supérieur et de recherche au niveau d'un territoire afin de renforcer leur attractivité au niveau international.

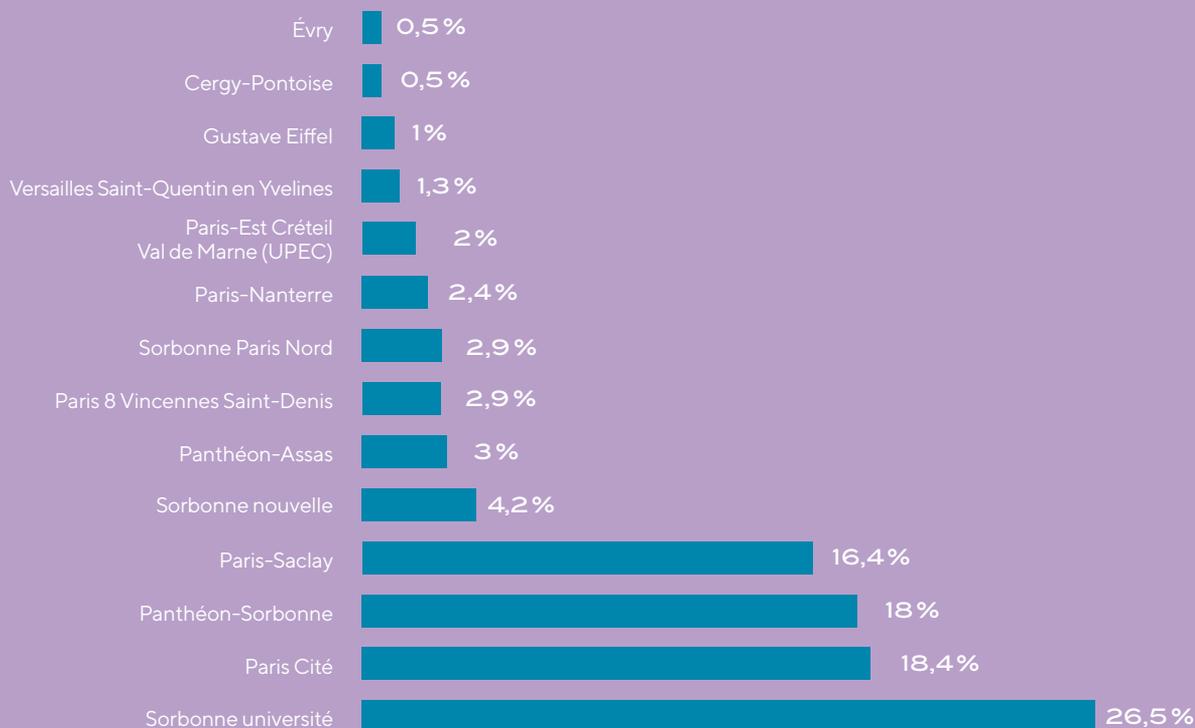
La création des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), par la loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006, puis la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche adoptée en juillet 2013 transfère les compétences des PRES aux COMUE, « communauté d'universités et d'établissements ». Certaines « COMUE » ont été dissoutes en décembre 2019 comme celles de Sorbonne Paris Cité, de l'université de Paris Saclay. Depuis le 1^{er} janvier 2018, Sorbonne université évolue vers une association, l'association « Sorbonne université ». Ces nouveaux regroupements d'établissements varient en fonction des fusions d'universités avec d'autres établissements de recherche, d'école d'ingénieurs, d'art et d'architecture.

Les nouveaux périmètres de grands ensembles universitaires ont été créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements publics expérimentaux permettant l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

RÉPARTITION DES RÉSIDENTS INSCRITS DANS LES UNIVERSITÉS FRANCILIENNES

(part des résidents de chaque université sur l'ensemble des universités)

Source : CIUP/Service des admissions



RÉPARTITION DES RÉSIDENTS PAR REGROUPEMENT D'ÉTABLISSEMENTS

Source : CIUP/Service des admissions

2021 (67,2% des résidents de la Cité internationale)

- **Sorbonne Paris Cité : 20,2%**
- **Sorbonne Alliance : 11,3%** (Sorbonne Alliance s'est concrétisée au début de l'année 2021, signée entre 3 établissements fondateurs : université Panthéon-Sorbonne, Sorbonne nouvelle et ESCP business school)
- **Paris-Saclay : 9,6%** (COMUE dissoute en novembre 2019. L'université Paris-Saclay succède à l'université Paris-Sud en janvier 2020)
- **Hesam université : 9,3%** (reste une COMUE)
- **Paris Sciences et Lettres : 7,4%** (une originalité de ce regroupement est qu'aucun de ses membres n'a le statut d'université)
- **Paris-Est Sud : 5,3%** (COMUE expérimentale au 1^{er} décembre 2020)
- **Paris Lumières : 2,8%** (reste une COMUE)
- **CY Alliance : 1,2%** (la « COMUE Paris-Seine » devient CY alliance fin décembre 2019)



LES RESSOURCES DES RÉSIDENTS

07

En France, avant la crise sanitaire, 78% des étudiants indiquaient recevoir une aide financière de leur famille. Ce soutien représentait 60% à 100% de leur revenu mensuel. Près d'un étudiant sur deux déclare travailler pendant ses études (46%). Les aides publiques telles que les bourses et les aides au logement représentent en moyenne 47% du revenu mensuel des étudiants.

Source : Observatoire nationale de la vie étudiante - n°40, novembre 2019

La participation de la famille a augmenté depuis 2019 et est complétée pour 20% d'entre eux par d'autres sources de financement : bourses, emprunt, activité rémunérée, principalement. En France, la famille reste la principale ressource face à des difficultés financières qui perdurent.

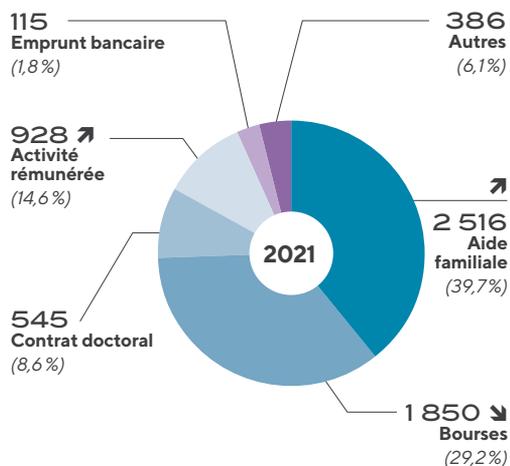
Observatoire national de la vie étudiante - n°45, novembre 2021

Le pourcentage de résidents ayant une activité rémunérée repart à la hausse en 2021. Par activités principales rémunérées, on entend les emplois étudiants (sans aucun lien avec leurs études), les stages en entreprises dans le cadre des formations diplômantes au niveau master (qui ont été décalées plus de six mois à la suite des confinements successifs) ainsi que les recherches doctorales, postdoctorales des chercheurs seniors (fermeture des laboratoires de recherche en raison de la pandémie). En revanche, les stages des internes dans les hôpitaux ont été prolongés afin de répondre au besoin de personnel soignant.

Le pourcentage d'étudiants à la Cité internationale bénéficiant d'une bourse a diminué et représente 29,2% de la population résidente en 2021, alors qu'il était 32,3% en 2020. Les chiffres de 2021, sont à interpréter avec prudence en raison des informations mal définies regroupées dans « autres ».

PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT DES RÉSIDENTS (EN NOMBRE DE RÉSIDENTS)

Source : CIUP/Service des admissions



LES BOURSES DE LA CITÉ INTERNATIONALE

La Cité internationale universitaire de Paris organise tous les ans, depuis la rentrée 2011, un programme de bourses dédié aux étudiants résidents grâce au mécénat de grandes entreprises ou de particuliers.

Ce programme de bourses offre la possibilité à des étudiants sélectionnés en raison de l'excellence de leur parcours et de leurs ressources financières tendues de poursuivre leurs études à Paris. Les bourses de la Cité internationale sont complémentaires des autres bourses auxquelles peuvent prétendre les étudiants français ou en mobilité internationale.

Elles ont vocation à prendre en charge le logement avec pour objectif de leur permettre de mieux s'investir dans leurs études mais aussi dans la vie de la Cité internationale. En 2021, 81 bourses ont été attribuées dont une dizaine de demi-bourses pour soutenir plus particulièrement des résidents en grande précarité financière.

LES BOURSES ATTRIBUÉES AUX ÉTUDIANTS RÉSIDENTS

Source : CIUP/Service des admissions

PROGRAMMES EUROPÉENS	393 soit 21,2%
ERASMUS +	382
Bourse suisse de mobilité européenne	11
BOURSES DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (BGF)	781 soit 42,2%
AUF (Agence Universitaire de la Francophonie)	1
BGF (bourse du gouvernement français)	55
CAMPUS France (ministère des Affaires étrangères)	212
CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche)	6
CROUS	429
Grandes écoles	44
Région Île-de-France	11
INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale)	2
INSTITUT CURIE	6
INSTITUT PASTEUR	15
BOURSES D'UN GOUVERNEMENT NATIONAL (BGN) :	441 soit 23,8%
BGN	311
CAPES et CNPQ (bourses brésiliennes)	56
CEDIES (bourse du gouvernement luxembourgeois)	44
CONACYT (bourse du gouvernement mexicain)	21
DAAD (bourse du gouvernement allemand)	9
AUTRES ORGANISMES BOURSIERS :	235 soit 12,7%
TOTAL	1 850



LES LOGEMENTS À LA CITÉ INTERNATIONALE

08

QUELLES SONT LES OFFRES DE LOGEMENT ?

Plus de 30% des étudiants en France déclaraient habiter chez leurs parents en 2019. Ce pourcentage reste une référence, aucune nouvelle donnée n'ayant été publiée depuis.

L'offre de logements pour les étudiants et les chercheurs s'est considérablement diversifiée et multipliée en Île-de-France face à la forte demande de logements de ces publics :

- les résidences CROUS ;
- les résidences d'école ;
- les foyers et les internats ;
- les résidences étudiantes privées qui se sont développées à travers Paris et sa région ;
- le campus Condorcet à Aubervilliers (538 logements depuis 2019 répartis en deux résidences étudiantes) ;
- le campus du plateau de Saclay, toujours en expansion, comprenant des résidences étudiantes et des logements de particuliers ;
- la Cité internationale universitaire de Paris, qui regroupe le plus de logements sur un même lieu.

Les logements proposés sont majoritairement des chambres individuelles équipées de douches et sanitaires. La typologie des hébergements offerts reste très variée, allant de la chambre double ou individuelle, au studio individuel ou pour couple et appartements de 2 à 5 pièces, pour accueillir des familles de chercheurs. La capacité

d'accueil de la Cité internationale est de 6 533 logements à la rentrée 2021 alors qu'elle était de 5 545 à la rentrée 2017, soit une augmentation de 17,8% en 5 ans.

Au cours de ces 5 dernières années, près de 1 000 logements ont enrichi le parc de logements de la Cité internationale avec la construction de nouvelles maisons grâce au plan de développement Cité 2025 et la rénovation de maisons offrant des accueils confortables aux résidents (chambres individuelles confort, studios).

- l'ouverture de la Maison de l'Île-de-France en 2017, la Maison de la Corée en 2018, la Résidence Julie Victoire Daubié en 2018 et la Maison des étudiants de la francophonie en 2021 ;
- la rénovation des 2 bâtiments de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (2017 et 2018), la Résidence Victor Lyon (2017), la Fondation hellénique (2021) ;
- l'extension de la Maison de Tunisie avec la construction du Pavillon Habib Bourguiba qui a ouvert ses portes à la rentrée 2020.

L'ouverture de la Maison de Chine et de la Maison d'Égypte, actuellement en travaux, et celle de la Fondation Avicenne, actuellement en cours de rénovation, offriront près de 600 logements supplémentaires d'ici la rentrée 2023.

VOIR GRAPHIQUE 1 (page 25)

DES COÛTS DE LOGEMENT INFÉRIEURS À LA MOYENNE PARISIENNE

À la Cité internationale, les tarifs des logements varient selon la durée de séjour, l'âge du résident et la typologie du logement. Quel que soit le type de logements offert, chambres, studios ou appartements, tous sont meublés.

Le loyer moyen proposé dans les maisons est de 587 euros pour une chambre individuelle confort. Il inclut l'ensemble des charges et des services (eau, électricité, chauffage, assurance locative et connexion internet, wifi) mais aussi des prestations de ménage et de sécurité. Les résidents ne sont pas soumis au paiement des impôts locaux.

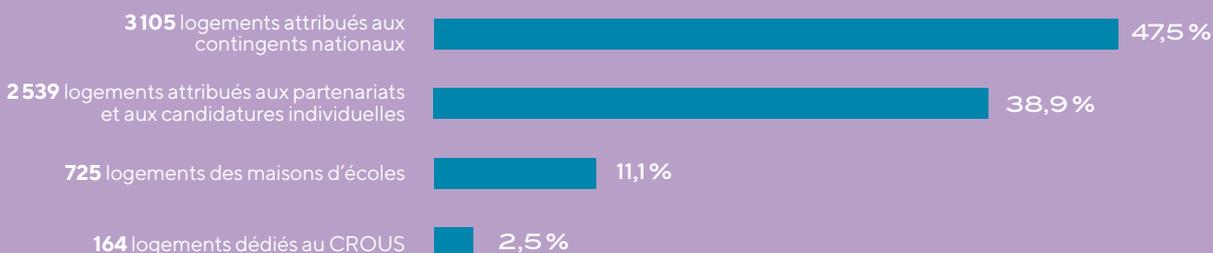
Ces coûts restent inférieurs à la moyenne parisienne et sont très compétitifs. L'UNEF estime que le coût mensuel moyen du logement à Paris est de 850 € pour l'année 2021 alors qu'il était de 637 € pour l'année 2017, soit une hausse de plus de 33 % en 5 ans. À ces loyers s'ajoutent les charges de frais d'assurance, d'eau, de chauffage, d'électricité, d'abonnement Internet, des impôts locaux et parfois des commissions d'agence et frais d'ameublement.

En règle générale, le loyer représente entre 60 à 70 % du budget mensuel d'un étudiant.

VOIR GRAPHIQUES 2 & 3 (pages 25 et 26)

1 LES LOGEMENTS DE LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

Source : CIUP/Service des admissions



2 LE COÛT DU LOGEMENT ÉTUDIANT À LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

Source : CIUP/Service des admissions

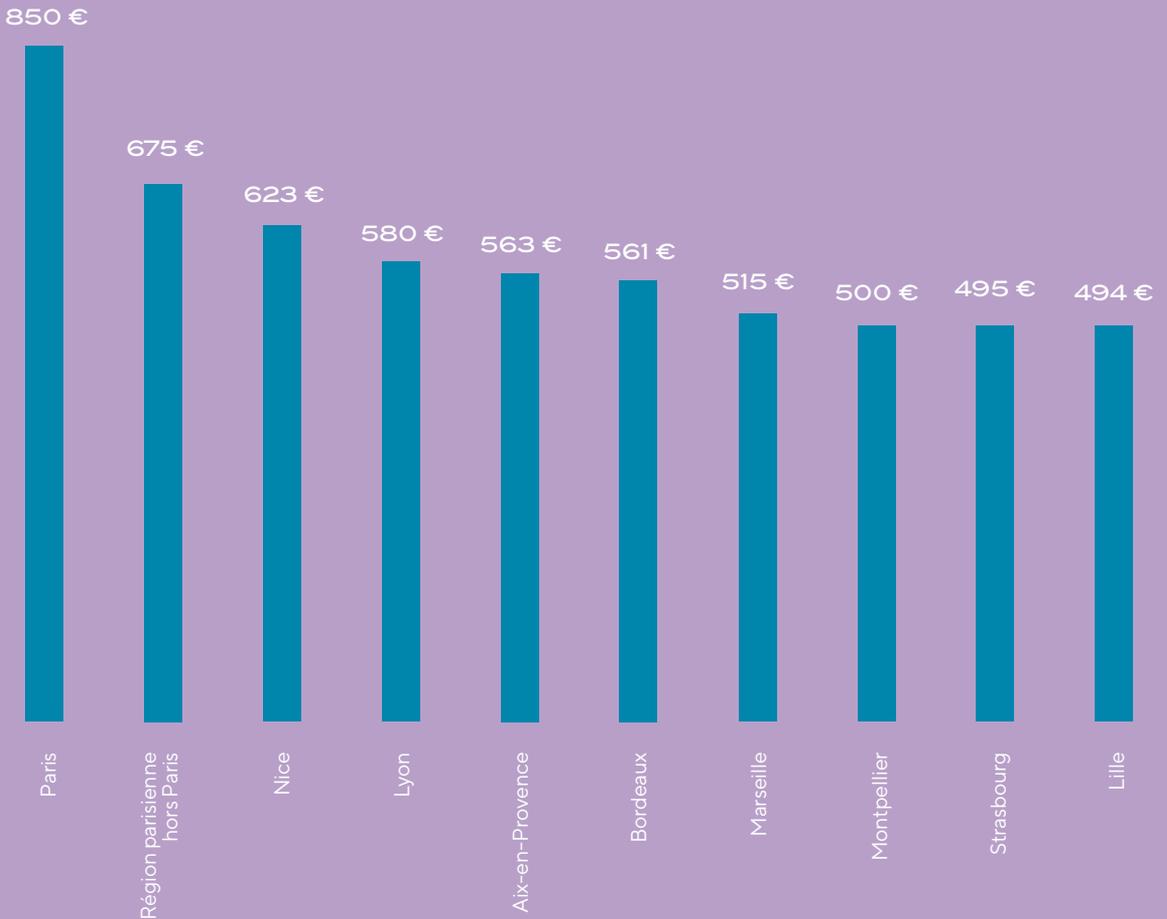
PUBLIC	TYPES DE LOGEMENT	REDEVANCES
Étudiants	Chambres « standard » (douche et WC à l'étage)	de 430 € à 520 €
	Chambres « confort » (douche et WC inclus)	de 490 € à 587 €
Chercheurs	Studios individuels	de 798 € à 877 €
	Studios pour couple	de 886 € à 975 €



FOCUS NATIONAL

3 LE COÛT MOYEN DU LOGEMENT ÉTUDIANT EN FRANCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Source : Dossier de presse, enquête sur le coût de la vie étudiante 2021 de l'UNEF



→ Consultez les annexes sur www.ciup.fr



**CITÉ
INTERNATIONALE**
UNIVERSITAIRE
DE PARIS

